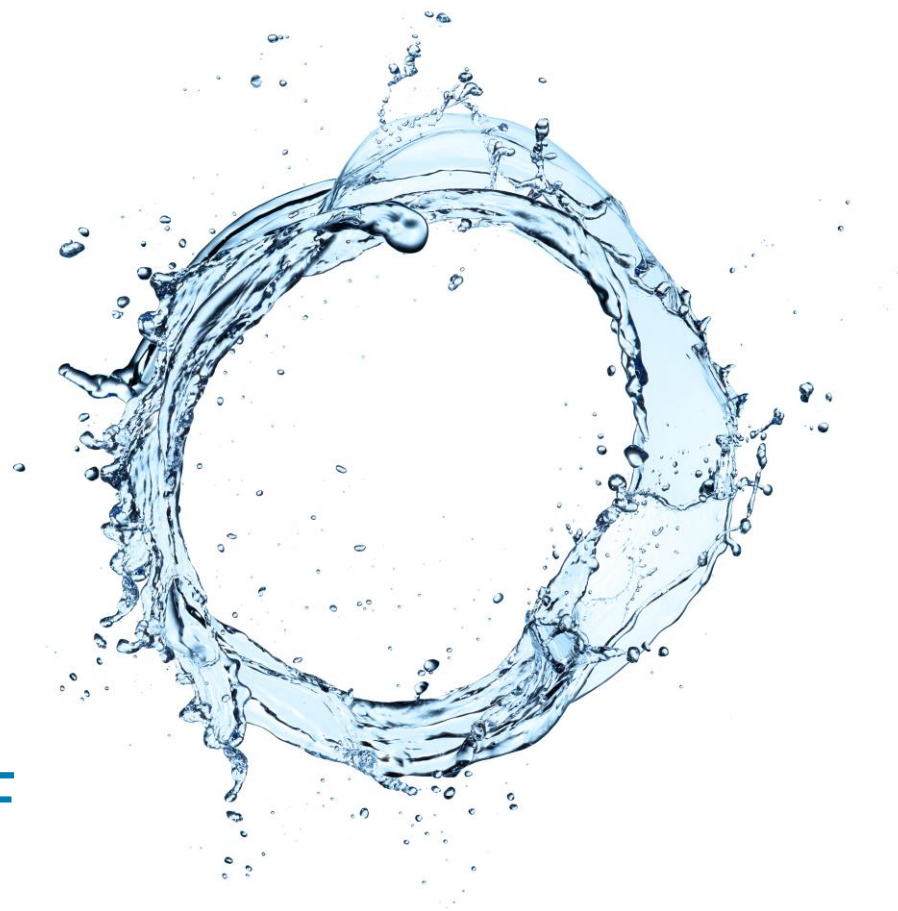




Conférence ADICEF IFRS 18

Etats financiers : Présentation et informations à fournir

Agenda

01

Introduction

02

Nouvelle structure de l'état de performance financière

03

Management-defined Performance Measures (MPM)

04

Présentation des charges par nature

05

Regroupement de l'information : agrégation et désagrégation

06

Tableau des flux de trésorerie

07

Modalités de transition



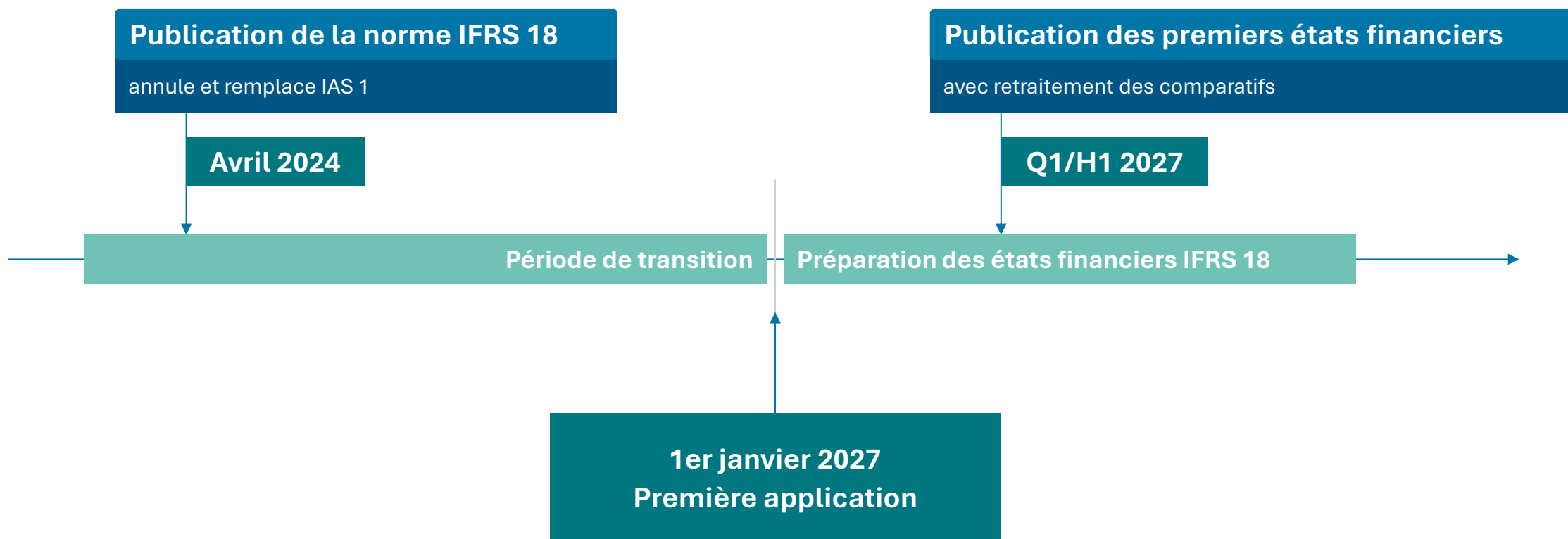
Introduction

01

01 Introduction

Publication et première application

En attente d'approbation par l'UE
(prévue avant la date de première
application)



01 Introduction

Objectif de la norme



Améliorer la qualité du reporting financier : comparabilité, transparence et utilité de l'information

En réponse aux demandes des investisseurs :

- Mieux permettre **de comparer la performance** des sociétés en réduisant la diversité du contenu et de la structure du compte de résultat

- Obtenir plus de **transparence** sur la manière dont les mesures de performance présentées par les sociétés sont calculées

- **Améliorer la manière dont l'information est communiquée** dans les états financiers et les notes (information plus détaillée / moins obscurcie)

A l'aide de nouvelles dispositions :

- Introduction de **catégories et nouveaux sous-totaux obligatoires** dans le **compte de résultat**
- **Suppression de certaines options** de présentation dans le **tableau des flux de trésorerie**

- Introduction de nouvelles **informations à fournir en annexe** sur les mesures de la performance définies par la direction : les **Management-defined Performance Measures (MPMs)**

- Objectif : présenter un **résumé 'structuré et utile'**
- Renforcer les **principes d'agrégation et de désagrégation**
- Fournir de la **guidance sur la localisation** de l'information dans les états de synthèse vs dans les notes
- Requérir des informations sur les **postes libellés « autres »**



Nouvelle structure de l'état de performance financière

02

02 Nouvelle structure de l'état de performance financière

Modèle général

Modèle
général



Modèle général : classement des produits et charges en trois catégories

⚙️ Exploitation

- Catégorie **résiduelle** par défaut
- Sa composition repose sur la notion d'activité principale de la société (« **Main Business Activity** »).
- Une présentation mixte (fonction / nature) est autorisée mais nécessite des informations en annexe complémentaires sur les charges par nature

⚙️ Investissement

- Produits et charges provenant d'**actifs qui génèrent un rendement de façon individuelle et largement indépendante** des autres ressources de la société
- Quote-part des entités **mises en équivalence**
- Produits et charges provenant de la **trésorerie et des équivalents de trésorerie**

⚙️ Financement

- Produits et charges sur les **passifs issus des activités de financement**
- Produits et charges **d'intérêts** sur d'autres passifs

Sous-totaux obligatoires		
Produits des activités ordinaires	X	Opérationnel
Charges opérationnelles	(X)	
Résultat opérationnel	X	
Quote-part des entités mises en équivalence	X	Investissement
Produits tirés de placements	X	
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	X	
Résultat net avant financement et impôt	X	
Charges liées aux activités de financement	(X)	Financement
Désactualisation des passifs et des provisions au titre des régimes de retraite	(X)	
Résultat net avant impôt	X	
Impôt	(X)	
Résultat net	X	

Activités spécifiques

- Des aménagements sont prévus selon la nature des activités principales : **certains produits et charges sont inclus en exploitation**, là où le modèle général les inclut en investissement ou financement.
- Des illustrations de comptes de résultat spécifiques **pour les compagnies d'assurance et les institutions bancaires** sont ainsi proposées.

Exploitation

Investissement

Produits et charges
spécifiques

Financement

Produits et charges
spécifiques

02

Nouvelle structure de l'état de performance financière Activités principales : quelle analyse ?



Définitions

- Deux **Activités Principales** spécifiques : **investissement et financement de clients**
- Ce terme n'est pas défini directement mais la norme fournit des **indicateurs** permettant d'identifier une activité principale.

- **Jugement à exercer** par la société sur la base d'**éléments concrets**, par exemple :
 - Utilisation d'un sous-total similaire à la marge brute (par exemple, la marge nette d'intérêt ou le résultat financier net) pour expliquer la performance en externe ou surveiller la performance en interne
 - Activité présentée comme un secteur distinct dans l'information sectorielle (IFRS 8)

Conséquences

- Certains produits et charges classés en **investissement ou financement** dans le modèle général seront classés dans la catégorie d'**exploitation**
- Une entité peut avoir **plusieurs activités principales**
- Il est possible d'aboutir à une conclusion différente pour le **groupe consolidé** dans son ensemble ou pour un groupe représentant un **sous-pallier de consolidation**

Questions

- **Tous** les établissements de crédit ont-ils une **activité d'investissement** ?
- Présentation des produits et charges résultant de transactions non liées à une activité principale de financement ou d'investissement :
 - **Placements financiers**
 - **Investissements immobiliers**
 - **Trésorerie et aux équivalents de trésorerie**
 - **Dettes** qui ont uniquement trait à la levée de fonds **non liée au financement de clients**

Exemples

Investissement

- Foncières
- Assureurs

Financement

- Banques et autres établissements de crédit
- Organismes de financement
- Bailleurs de location-financement

02

Nouvelle structure de l'état de performance financière

Activité principale de financement : quelles conséquences sur le classement ?



Activité principale de financement aux clients

Produits & charges résultant de dettes qui ont uniquement trait à l'obtention de financement
en financement dans le modèle général

Liés à l'octroi de financement à des clients

Non liés au financement des clients

Produits & charges financiers sur autres dettes (résultant de transactions qui n'ont pas uniquement trait à l'obtention de financement)
en financement dans le modèle général

Choix de méthode comptable ⁽¹⁾

Exploitation

Financement

Produits & charges liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie
en investissement dans le modèle général

Liés à l'octroi de de financement à des clients

Non liés à l'octroi de financement à des clients

Choix de méthode comptable ⁽¹⁾⁽²⁾

Exploitation

Investissement

Remarques

- (1) Le choix effectué sur les produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie **et** celui effectué sur les charges financières sur autres dettes doivent être cohérents
Si la distinction entre transactions liées et non liées à l'octroi de financement à des clients n'est pas possible, l'ensemble de ces produits et charges sont classés en exploitation.
- (2) Si la société a également une activité principale d'investissement, alors **tous les produits et charges liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie** sont classés en exploitation, sans choix de méthode comptable possible.

02

Nouvelle structure de l'état de performance financière

Activité principale d'investissement : quelles conséquences sur le classement ?



Activité principale d'investissement dans des actifs

Produits & charges liés aux participations dans des entreprises associées, des co-entreprises et des filiales non consolidées

en investissement dans le modèle général

Comptabilisés en MEE

Non comptabilisés en MEE

Produits & charges financiers sur autres actifs qui génèrent un rendement de façon individuelle et largement indépendante des autres ressources

en investissement dans le modèle général

Investissement dans le cadre de l'activité principale ? ⁽¹⁾

Non | Oui

Investissement

Exploitation

Produits & charges liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie

en investissement dans le modèle général

Exploitation

Remarques

- (1) Afin de déterminer si l'actif relève d'une activité principale « participation dans des entreprises associées, des co-entreprises et des filiales non consolidées » ou « investissement dans d'autres actifs qui génèrent un rendement de façon individuelle et largement indépendante des autres ressources », la société se fonde sur les actifs pris individuellement ou sur des groupes d'actifs présentant des caractéristiques communes.

02

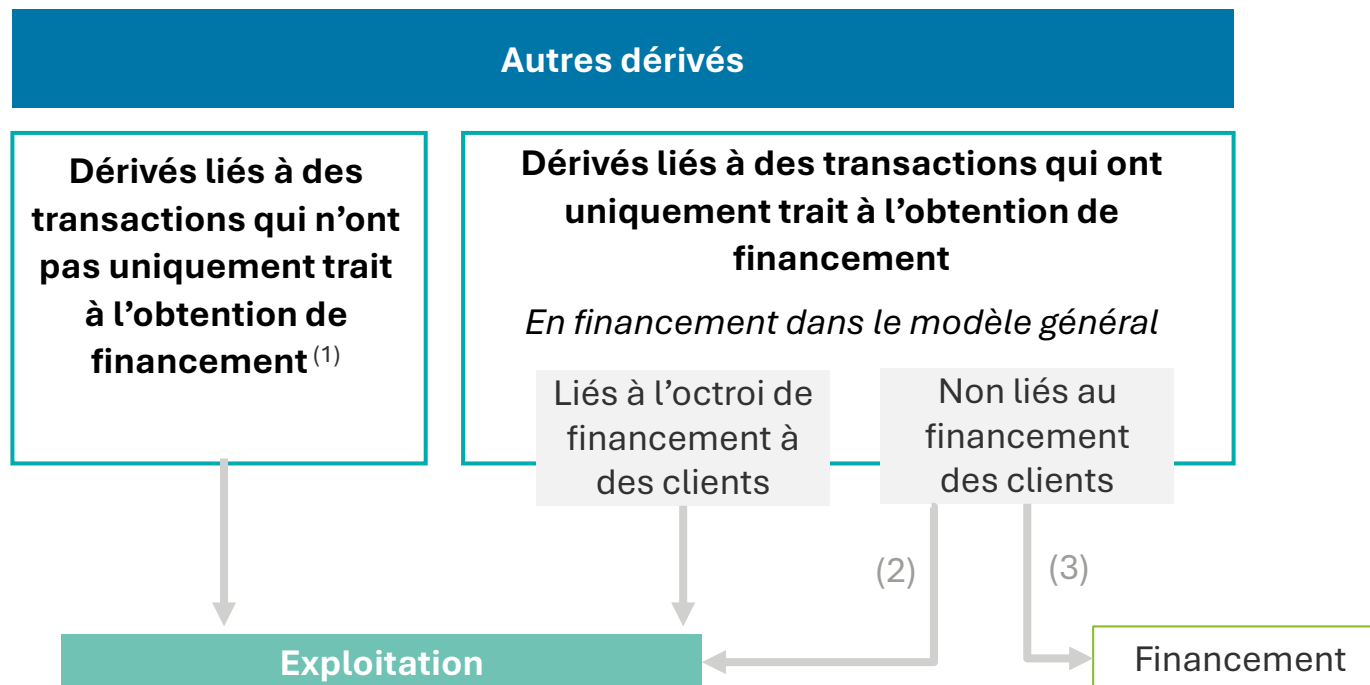
Nouvelle structure de l'état de performance financière Classement des gains et pertes de dérivés



Dérivés utilisés pour gérer des risques identifiés (couverture documentée / non documentée)

Principe général ⁽¹⁾ : l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture est classée dans la catégorie de l'élément couvert

- Y compris pour un instrument de couverture qui n'est pas désigné dans une relation de couverture au sens d'IFRS 9
- Si cette allocation n'est pas possible ou nécessite un gross-up, alors allocation par défaut en résultat d'exploitation



- (1) Quelle que soit l'activité principale
- (2) Si la société classe en exploitation tous les produits et charges liés aux passifs de financement.
- (3) Si la société classe en financement les produits et charges liés aux passifs de financement non liés à l'octroi de financement à des clients

02

Nouvelle structure de l'état de performance financière Exemple illustratif pour un groupe bancaire



Sous-totaux obligatoires

Sous-totaux illustratifs

Changements attendus dans la localisation des postes

Produits d'intérêt	X
Charges d'intérêt	(X)
Produits d'intérêt nets	X
Produits d'honoraires et de commissions	X
Charges d'honoraires et de commissions	(X)
Produits d'honoraires et de commissions nets	X
Revenu de transaction net	X
Revenu d'investissement net	X
Pertes de valeur liées au crédit (coût du risque)	(X)
Avantages du personnel	(X)
Amortissement	(X)
Autres charges d'exploitation	(X)
Dépréciation du goodwill	(X)
Résultat d'exploitation	X
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises	X
Charges d'intérêts liées aux passifs au titre des régimes de retraite et aux obligations locatives	(X)
Résultat net avant impôts sur le résultat	X
Charge d'impôts sur le résultat	(X)
RÉSULTAT NET	X

Opérationnel

Financement et investissement
"non-principal"

Hypothèses :

- Ce groupe bancaire a comme activités principales l'investissement dans des actifs financiers et l'octroi de financement.
- Le groupe classe dans la catégorie exploitation les produits et charges liés à tous les passifs résultant de transactions qui ont uniquement trait à l'obtention de financement → interdiction de présenter un sous-total 'Résultat net avant financement et impôts sur le résultat'

A noter :

- Dépréciation du goodwill : **catégorie exploitation**
- Produits et charges provenant des entités sous influence notable et coentreprises mises en équivalence : **catégorie investissement**
- Désactualisation des passifs et des provisions au titre des régimes de retraite (IAS 19) : **catégorie financement**
- Charges d'intérêts sur les passifs au titre des obligations locatives IFRS 16 : **catégorie financement**

Source : IFRS 18.IE13*

*Ajout d'une ligne pour la dépréciation du goodwill

02 Nouvelle structure de l'état de performance financière

Exemple illustratif pour un assureur



Sous-totaux obligatoires	
Sous-totaux illustratifs	
Changements attendus dans la localisation des postes	
Produits des activités d'assurance	X
Charges afférentes aux activités d'assurance	(X)
Résultat des activités d'assurance	X
Revenu d'investissement	X
Pertes de valeur liées au crédit	(X)
Charges financières d'assurance	(X)
Résultat financier net	X
Autres charges d'exploitation	X
Résultat d'exploitation	X
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises	X
Résultat net avant financement et impôts sur le résultat	X
Charges d'intérêts liées aux emprunts et aux passifs au titre des régimes de retraite	(X)
Résultat net avant impôts sur le résultat	X
Charge d'impôts sur le résultat	(X)
RÉSULTAT NET	X

Opérationnel

Investissement

Financement

Hypothèses :

- Ce groupe d'assurance a comme activité principale l'investissement dans des actifs financiers. L'octroi de financement ne fait pas partie de ses activités principales.

A noter :

- Dépréciations du goodwill : **exploitation**
- Produits et charges provenant des MEE : **investissement**
- Désactualisation des passifs et des provisions au titre des régimes de retraite (IAS 19) : **financement**
- Charges d'intérêts sur les passifs au titre des obligations locatives IFRS 16 : **financement**

Source : IFRS 18.IE12



Management-defined Performance Measures (MPM)

03

03

Management-defined Performance Measures (MPM)

Une définition qui vise uniquement les mesures au compte de résultat



Identification des mesures de la performance définies par la direction / le management (MPM)

Les **MPM** sont des sous-totaux nets de **produits et charges** (IFRS 18.117) :

- Utilisés dans les communications publiques **hors des états financiers IFRS**
- Communicant la **vision de la direction** à l'égard d'un aspect de la performance financière de l'entité **dans son intégralité**
- **Présomption** qu'un net de produits et charges utilisé dans les communications publiques est un MPM, **réfutable** uniquement si information raisonnable et justifiée disponible (par exemple obligation réglementaire)



Communications **dans le champ** (IFRS 18.B119)

- Communiqués de presse
- Présentations aux investisseurs
- Rapport de gestion



Communications **hors champ** (IFRS 9.B119)

- Communications orales
- Transcription de communications orales
- Posts sur les réseaux sociaux



Quels MPMs présenter ?

- Exemples d'indicateurs à considérer par les banques :
 - PNB
 - Résultat brut d'exploitation
 - ...
- **⚠** Ratios de performance impliquant un net de produits et charges

03

Management-defined Performance Measures (MPMs)

Note d'annexe dédiée



Présentation des mesures de la performance définies par le Management (MPM)

Note d'annexe dédiée pour (IFRS 18.123) :

- **Décrire** les MPM et notamment les raisons pour lesquelles cette mesure a été choisie
- **Inclure une réconciliation** au sous-total le plus proche défini par les normes IFRS **en détaillant les effets impôts et intérêt ne conférant pas le contrôle (NCI)**

✓ Exemple de réconciliation d'un MPM

EBITDA Ajusté (MPM)	2000	Tax	NCI
Frais de restructuration	(1000)	200	50
Dépréciation Actif A	(300)	60	0
Résultat opérationnel (IFRS)	700		

L'effet d'impôt peut être calculé pour chaque élément :

- en fonction des taux applicables aux transactions
- ou résulter d'une affectation proportionnelle raisonnable de l'impôt exigible et différé de l'entité dans les pays concernés.
- ou selon tout autre allocation raisonnable

03

Management-defined Performance Measures (MPM) MPM et autres mesures de performance



Sous-totaux qui ne sont pas des MPMs

① Sous-totaux requis par IFRS 18

- Résultat d'exploitation
- Résultat net avant financement et impôts sur le résultat

② Sous-totaux requis par d'autres normes IFRS (par exemple, IFRS 9, IFRS 17)

③ Sous-totaux additionnels listés par IFRS 18

- Marge brute (chiffre d'affaires moins coût des ventes) et sous-totaux similaires, par exemple :
 - Produits d'intérêts nets
 - Produits d'honoraires et de commissions nets
 - Résultat des activités d'assurance
 - Résultat financier net (revenus d'investissements après déduction des produits et charges financiers d'assurance)
 - Produits locatifs nets
- Résultat d'exploitation avant dépréciations IAS 36 et amortissements
- Résultat d'exploitation + produits et charges de toutes les mises en équivalence
- Résultat avant financement (résultat d'exploitation + produits et charges d'investissement)*
- Résultat net avant impôt
- Résultat net des activités poursuivies

* Pour les sociétés qui ont interdiction de présenter le sous-total « résultat net avant financement et impôt » sur la face du P&L



Présentation des charges par nature

04

04 Présentation des charges par nature



Obligation de présenter certaines natures de dépenses dans une note annexe lorsque le compte de résultat est présenté par fonction ou mixte (IFRS 18.83)

Amortissements des biens corporels

Amortissements des biens incorporels

Avantages du personnel

Dépréciations IAS 36

Dépréciation de stocks IAS 2

❓ Les avantages du personnel comprennent :
IFRS 18.83(a)(iii)

- Les charges comptabilisées selon IAS 19
- Le montant des services rendus par les employés au titre d'IFRS 2

✓ Exemple de réconciliation

	<u>20X2</u>	<u>20X1</u>
Coûts des ventes	100	120
Charges administratives	30	30
Frais de recherche et développement	20	15
Amortissements	150	165
Coûts des ventes	110	120
Charges administratives	120	110
Autres charges opérationnelles	50	30
Charges de personnel	280	260
Coûts des ventes	20	10
Dépréciation de goodwill	100	0
Dépréciations IAS 36	120	10
Coût des ventes	100	70
Frais de recherche et développement	50	60
Dépréciations des stocks	150	130



Regroupement de l'information : agrégation et désagrégation

05

05

Regroupement de l'information : agrégation et désagrégation

Rôle des états de synthèse et des notes annexes



Rôle des états de synthèse

Etats de synthèse :

- Etat du résultat net (compte de résultat)
- Etat présentant le résultat global
- Etat de la situation financière (bilan)
- Etat des variations des capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie

Leur rôle est de fournir un **résumé structuré et utile** des actifs, passifs, capitaux propres, produits, charges et flux de trésorerie de la société

- Les **rubriques minimales** IFRS 18.75 n'ont pas à être présentées dans les **états de synthèse** si ce n'est pas nécessaire pour fournir un résumé structuré et utile.
- Possibilité de présenter des **sous-totaux additionnels** dans le compte de résultat mais attention aux règles sur les MPMs

Rôle des notes annexes

Le rôle des **notes annexes** est de fournir les **informations significatives** nécessaires pour :

- **Comprendre les états de synthèse**, par exemple :
 - Ventilation de postes
 - Description des caractéristiques des postes
 - Informations sur les méthodes, les hypothèses et les jugements significatifs
- **Compléter les états de synthèse**, avec les informations requises par les normes IFRS (passifs éventuels IAS 37, description des risques requise par IFRS 7, etc.) ou d'autres informations.

05

Regroupement de l'information : agrégation et désagrégation

Agrégation, désagrégation et libellés informatifs



Principes d'agrégation et désagrégation

- Les éléments présentés dans les états financiers et les notes doivent être regroupés en fonction de leurs **caractéristiques communes**.
- Une **seule caractéristique dissemblable** peut s'avérer suffisante pour désagréger si l'information qui en résulte est significative. Par exemple, les actifs financiers peuvent être ventilés au bilan en fonction de leur base d'évaluation respective (JVR vs coût amorti).
- Exemples de caractéristiques à considérer : nature, fonction, persistance, liquidité, taille, emplacement géographique, incidences fiscales, etc.

Utilisation de libellés clairs

- Pas de libellé « autres »**, sauf s'il n'est pas possible d'utiliser un libellé plus clair et à condition :
- d'être précis (e.g. autres dépenses opérationnelles), et
 - de détailler en annexes en cas de montant agrégé significatif.



Tableau des flux de trésorerie

06

06 Tableau des flux de trésorerie

Suppression de certaines options



Nouveau point de départ pour la réconciliation indirecte du TFT

IAS 7 pre-IFRS 18
Résultat net



IAS 7 post-IFRS 18
Résultat d'exploitation

Classement des intérêts et dividendes en cas d'activités principales spécifiques

	Activités principales « financement » et « investissement » post-IFRS 18				
Flux de trésorerie	Op		Inv		Fi
Intérêts reçus	✓	ou	✓	ou	✓
Dividendes reçus	✓	ou	✓	ou	✓
Intérêts payés	✓	ou	✓	ou	✓
Dividendes payés					✓



Intérêts reçus, dividendes reçus et intérêts payés (IAS 7.34B à D)

- Classement en fonction de la catégorie dans laquelle ces produits et charges sont classés dans le compte de résultat
- Une catégorie unique pour chacun de ces trois éléments
- Si ces produits / charges sont classés dans plus d'une catégorie dans le compte de résultat : choix de méthode comptable pour classer les flux de trésorerie correspondants dans l'une de ces activités au TFT.

Dividendes versés : en financement (IAS 7.33A)



Modalités de transition

07

07

Modalités de transition

Première application au 1er janvier 2027 : application anticipée possible sous réserve d'approbation par l'Union Européenne



i Retraitement des comparatifs

- Application rétrospective avec retraitement du comparatif (i.e. 2026, et 2025 lorsque 2 années comparatives) y compris pour les périodes intérimaires
- Réconciliation à présenter dans les notes : compte de résultat IAS 1 ➔ nouveau compte de résultat IFRS 18

Chiffre d'affaires	X					Produits des activités ordinaires	X
Coût des produits vendus	(X)					Charges d'exploitation	(X)
Marge brute	X					résultat opérationnel	X
Autres produits opérationnels	X	3				Résultat des sociétés mises en équivalence	X
Charges administratives	(X)					Produits tirés de placements	X
Frais de R&D	(X)	1				Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	X
Autres charges opérationnelles	(X)					Résultat net avant financement et impôt	X
Résultat opérationnel	X					Charges liées aux activités de financement	(X)
Produits financiers	X					Charges d'intérêts des autres passifs et des provisions au titre des régimes de retraite	(X)
Charges financières	(X)					Résultat net avant impôt	X
Résultat avant impôt et MEE	X					Charge d'impôt	(X)
Résultat des sociétés mises en équivalence	X					Résultat net	X
Charge d'impôt	(X)						
Résultat net	X						

Réconciliation requise pour l'exercice précédent, optionnelle pour l'exercice en cours et les autres périodes comparatives présentées

✓ Option juste valeur IAS 28

- Lors de la première application d'IFRS 18, pour les entreprises associées et coentreprises **possibilité d'opter pour la juste valeur** par le compte de résultat **selon les conditions requises par IAS 28**
- Changement de méthode rétrospectif



À propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services de pointe en matière d'audit et d'assurance, de fiscalité et de droit, de consulting, de *financial advisory* et de *risk advisory*, à près de 90 % des entreprises du Fortune Global 500® et à des milliers d'entreprises privées. Les résultats mesurables et pérennes de nos professionnels contribuent à renforcer la confiance du public dans les marchés de capitaux, permettent aux clients de se transformer et de prospérer, et ouvrent la voie à une économie plus forte, une société plus équitable et un monde durable. Fort de plus de 175 ans d'expérience, Deloitte est présent dans plus de 150 pays et territoires. Pour en savoir plus sur la manière dont nos près de 460 000 professionnels dans le monde *make an impact that matters*, consultez www.deloitte.com.

Deloitte France regroupe un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs. Fort des expertises de ses 8 600 associés et collaborateurs et d'une offre multidisciplinaire, Deloitte France est un acteur de référence. Soucieux d'avoir un impact positif sur notre société, Deloitte a mis en place un plan d'actions ambitieux en matière de développement durable et d'engagement citoyen.